

Le carnet de correspondance

Suivre la scolarité de votre enfant, être informé de ce qui se passe au collège, tout cela est facilité par le carnet de correspondance.

Importance du carnet de liaison :

Ce petit livret imprimé est fourni à votre enfant par l'établissement au début de chaque année scolaire.

C'est le principal **outil de communication** entre le collège et les parents d'élèves. **Vous êtes donc invités à le contrôler et à le signer régulièrement.**

N'hésitez pas à demander son carnet à votre enfant. Il doit comprendre l'intérêt, pour sa réussite scolaire, de la communication entre vous ses parents, et le collège. C'est pourquoi **il doit TOUJOURS avoir son carnet** avec lui et en **prendre soin**. En cas de perte, l'élève doit **OBLIGATOIREMENT acheter** un autre carnet auprès de la Vie Scolaire.

Suivi des notes :

L'élève doit **aussi inscrire toutes les notes** que lui donnent les professeurs. Il pourra ainsi avoir une vision globale de ses résultats sur l'année et cela vous donnera l'occasion de contrôler l'évolution de son apprentissage.

Le collège communique avec vous...

Le carnet de correspondance vous permet également de prendre connaissance :

- Du **règlement intérieur** du collège
- Des **noms des professeurs** de votre enfant
- De son **emploi du temps**
- Des remarques qui peuvent lui être faites pour un **oubli de matériel et travail non fait**
- Des **heures de retenues** qui peuvent être données comme punitions
- Des **absences** des professeurs
- De toutes informations concernant la vie au collège qui seront mentionnées dans la partie correspondance tout au long de l'année. De plus, les **professeurs souhaitant vous voir** vous en feront la demande par le biais du carnet de correspondance.

... Communiquez avec le collège !

Alors n'hésitez pas à en faire autant : servez-vous du carnet pour toute demande de rendez-vous ou toute autre information que vous voudriez faire passer à l'équipe éducative.

Enfin, si votre enfant est en retard ou malade, prévenez le plus rapidement possible la vie scolaire. Pour son retour, il vous faudra remplir également les pages prévues à cet effet afin qu'elles lui servent de justificatifs à montrer à la vie scolaire.

A quels interlocuteurs s'adresser ?

La Principale :

Elle dirige l'établissement, est responsable du projet d'établissement et de la bonne organisation du collège, de la réalisation des emplois du temps, des problèmes de sécurité et de discipline. Il est possible de lui demander un rdv pour tout problème d'ordre général ou personnel.

Le Professeur Principal (PP) :

Il est l'interlocuteur privilégié des élèves et des parents : il ne faut pas hésiter à le rencontrer pour toute question relative à la scolarité, l'orientation, etc...

Il aide les élèves à s'organiser dans leur travail, dans leurs projets de formation, coordonne l'équipe des professeurs de la classe et a un rôle de médiateur entre collègues, élèves, parents et l'administration de l'établissement.

La Conseillère Principale d'Education (CPE) :

Responsable du service de « la Vie Scolaire », elle s'assure que les élèves respectent les règles de l'établissement.

Elle contrôle la présence en cours des élèves, organise les études, alerte les parents en cas de problème.

Elle participe également à l'organisation de différents événements pour impliquer les élèves dans la vie de l'établissement, comme par exemple la formation des délégués.

Les délégués élèves :

Elus par les élèves en début d'année, ils sont chargés des relations entre la classe et les autres membres du collège : ils sont les porte-paroles des élèves auprès des professeurs, de l'administration et des parents, ils présentent à leurs camarades les comptes-rendus des différents conseils et réunions auxquels ils participent (conseil de classe, conseils d'établissement, d'administration etc...) et sont répartis dans les commissions de leur choix.

Les délégués des parents :

Intermédiaires entre les parents et les professeurs, l'administration du collège, ils représentent les parents dans leur ensemble, ils assistent aux conseils de classe, recueillent et font circuler les informations.

Collège Essaü Voudjo de Poya

BP 81 98827 POYA

Téléphone : 47.12.11

Fax: 42.39.65



Collège Essaü Voudjo de Poya
Rentrée 6^{ème} 2015

Que se passe-t-il le jour de la rentrée en 6^e ?

L'entrée en 6eme est un moment important, c'est pourquoi le collège y consacre une journée entière.

Cette journée va permettre aux élèves de se familiariser avec leur nouvel établissement et son fonctionnement.

Les élèves sont accueillis par plusieurs personnes : La Principale du collège, le Conseiller Principal d'Education, le professeur principal, ainsi que l'équipe pédagogique.

- Ils visitent les lieux
- Découvrent leur emploi du temps
- C'est aussi ce jour-là qu'on leur remet leur carnet de correspondance (ou carnet de liaison), document fourni gratuitement par l'établissement, et qui permet un lien entre celui-ci et la famille (règlement intérieur, absences, retards, réunions, rdv, sorties etc...)

Seuls les élèves de 6^{ème} sont pris en charge tout au long de la journée afin de leur permettre de s'adapter en douceur à leur nouveau cadre de vie.

Conseils pour accompagner votre enfant au cours de sa scolarité

L'entrée au collège est une étape importante dans la vie d'un élève.
Changer d'établissement, de méthode de travail, avoir plusieurs professeurs ...
L'élève a besoin du soutien de ses parents pour s'adapter à son nouvel environnement.

Des idées pour l'aider à réussir:

1. ELÈVE PREVOYANT = BONNE GESTION DU TEMPS !

Fixer avec l'enfant un créneau horaire pendant lequel il fera ses devoirs et l'obliger à s'y tenir.

L'élève peut s'accorder un petit temps pour décompresser en rentrant de l'école, mais ce moment de détente ne doit pas s'éterniser, au risque de se retrouver à faire ses devoirs « à la va vite » tard le soir.

2. PLANIFIER POUR PLUS D'EFFICACITÉ !

Vérifier régulièrement le cahier de textes (ou agenda) de l'élève de 6^{ème} afin de l'aider à s'organiser. En effet, le collégien ne sait pas toujours évaluer le temps nécessaire pour réaliser telle ou telle tâche. Il est donc bon de l'encourager à planifier son travail afin de prendre de l'avance pour ne pas se laisser « déborder ».

SI L'ENFANT PREND L'HABITUDE DE S'ORGANISER DES LA 6^{ème} IL POURRA ACQUERIR DE PLUS EN PLUS D'AUTONOMIE EN GRANDISSANT.

3. UN CARTABLE BIEN PRÉPARÉ POUR UNE JOURNÉE ALLÉGÉE !

Vérifier que l'élève a fait son cartable le soir afin qu'il n'oublie rien. En effet, il vaut mieux qu'il réfléchisse calmement au matériel dont il aura besoin le lendemain, plutôt que de faire son cartable dans la précipitation juste avant de partir à l'école.

Cela lui permettra également d'enlever ce dont il n'a pas besoin pour ne garder que le matériel nécessaire dans la journée, et ainsi alléger son cartable.

4. PARENTS VIGILANTS, MEILLEUR BILAN !

S'intéresser à ses résultats, lui en parler régulièrement (sans exercer une pression excessive). Valoriser ses progrès et être attentif aux différents signes d'alerte éventuels (baisse des résultats, manque d'envie d'aller en classe, enfermement sur soi, etc ...). Discuter avec lui et contacter, si besoin, le professeur principal afin de faire un bilan et rechercher ensemble des solutions.

5. PARENTS AVERTIS, SUIVI RÉUSSI !

Consulter régulièrement le carnet de correspondance: c'est le moyen de suivre l'évolution des notes de l'élève et de son comportement mais aussi de se tenir au courant sur la vie de l'établissement (absences de professeurs, sorties etc ...).

6. TRAVAIL RÉGULIER, RÉUSSITE ASSURÉE !

Dans la mesure du possible, s'assurer chaque soir que l'élève a bien fait le travail demandé. Si possible lui poser des questions pour vérifier qu'il a bien compris la leçon. Et si besoin, lui venir en aide sans chercher à tout résoudre à sa place. Même si cette vérification n'est que très rapide, elle motivera l'enfant et donnera aux parents un aperçu des contenus de son apprentissage.

7. PRATIQUER SES HOBBIES : oui, PAS DE TEMPS DE RELAXATION : non !

Permettre à l'enfant de pratiquer des activités extrascolaires, elles sont toujours un facteur d'ouverture et d'épanouissement, tout en veillant à ce qu'elles ne conduisent pas l'enfant à une semaine surchargée.

8. PARENTS EN CONFIANCE, ENFANTS PLEIN D'ASSURANCE !

Faire confiance à l'établissement et à l'équipe éducative. L'objectif du collège est le même que celui des parents: soutenir l'élève au cours de son apprentissage. Les éducateurs ne puniront jamais un élève sans raison, et les parents ont aussi pour rôle d'aider l'élève à grandir en assumant ses erreurs.

Mise en place de l'Aide au Travail Personnalisé (ATP) en 6^{ème}

9. PLUS DE COMMUNICATION, MOINS DE TENSION !

C'est par le dialogue que les malentendus peuvent se résoudre. Les parents qui constatent un dysfonctionnement ou désireux d'obtenir un renseignement ne doivent pas hésiter à contacter l'établissement par téléphone ou, pour rencontrer l'un de ses représentants, à prendre rdv.

10. PARENTS INVESTIS, ENFANTS RAVIS !

Dans la mesure du possible, participer à la vie de l'établissement (réunions de rentrée, aux rencontres parents-professeurs, accompagnement lors de sorties scolaires, encadrement divers etc ...) Les adolescents ont besoin de voir des adultes qui s'engagent. C'est aussi une manière de comprendre comment le collège fonctionne, comment toute une vie s'organise autour de son enfant.

Une bonne écoute en classe = 50% des cours mémorisés !

